

Le Président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, reçoit en audience, le Procureur général de l'Arabie saoudite

Le Président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, reçoit en audience, le Procureur général de l'Arabie saoudite, qui était accompagné d'une importante délégation, en visite de travail du 13 au 17 septembre, et en présence de l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie,

Les deux parties ont évoqué la profondeur et la diversité des relations qui lient les deux pays, notamment dans le domaine la justice constitutionnelle. A cette occasion le Président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, a évoqué l'importance des réformes profondes effectuées par le président de la République, dans le but de bâtir une Algérie nouvelle, notamment en matière du renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire et la création de la Cour constitutionnelle composée des meilleures compétences, et qui jouit de larges attributions.

De son côté, le procureur général de l'Arabie saoudite, a rappelé l'importance accordée par le Royaume d'Arabie saoudite, au développement de la coopération bilatérale notamment dans le domaine judiciaire et la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, tout en souhaitant explorer de nouvelles perspectives de coopération judiciaire avec l'Algérie.

Enfin les deux parties ont réitéré leur volonté à travailler conjointement pour renforcer la relation et coopération bilatérales et l'échange d'expérience et de visites, notamment dans le domaine de la justice constitutionnelle.

https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2022/09/visite_saoudie.mp4